

# Écho Gervinois

TRIMESTRIEL D'INFORMATION

AUTOMNE 2019



## EDITO

### Le mot du maire

**Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, notre commune s'est dotée du service d'un policier municipal.**

Chaque commune avait, dans les temps anciens, un garde-champêtre et certains se remémoreront sûrement celui de Saint-Gervais, Monsieur Donatien BURGAUD.

Dans le cadre des délégations qui leur ont été attribuées, le pouvoir de police revient au maire et à ses adjoints. La difficulté de cet exercice augmentant avec l'accroissement de notre population, il est apparu comme une évidence de se doter de ce nouveau service.

**Ce seront donc 3 policiers qui officieront sur nos 3 communes** (Saint-Gervais, Bouin et Beauvoir) en fonction des besoins et assureront ainsi une réelle continuité du service.

**Monsieur Bruno MARTINEZ sera le référent pour les Gervinois.** Nous sommes heureux de l'accueillir et qu'il se mette à notre disposition fort de son expérience acquise dans le sud de la France.

Notre Écho dossier développe les missions d'un policier municipal et dès à présent, je me permets d'attirer votre attention sur le respect des nouvelles zones bleues (pensez au disque) et stationnements hors zones dédiées.

D'emblée, ne comptez pas sur la clémence du Maire pour rattraper une intervention des policiers, qu'on se le dise !

Autre point tout autant crucial : les dépôts sauvages près des containers, sacs jaunes posés à côté ou contenants abandonnés au pied. Prenez le temps de lire la mise en garde sur l'affiche placardée près des bacs collecteurs. Elle est assez explicite. Retrouvez l'adresse du déposant est aussi, pour nous, un jeu d'enfant !

La première mission des policiers est bien de prévenir et non de réprimer. Pour autant les réfractaires à l'ordre public, les adeptes du non réglementaire et contrevenants à la tranquillité ou à la sécurité seront interpellés et verbalisés dès lors que leur attitude ou comportement le nécessitera. Mais ce n'est pas le Maire qui décide.

Faire preuve de courtoisie reste le principal ingrédient du bien vivre ensemble.

Robert GUÉRINEAU,  
Maire de Saint-Gervais



« Œuvrer pour  
le bien-être  
de tous »  
avec la police  
municipale

## sommaire

### ÉDITO

Page 1

### LES ÉCHOS DU CONSEIL

Pages 2 et 3

### L'ÉCHO DOSSIER

Pages 4 et 5

### L'ÉCHO EN IMAGES

Page 6

### L'ÉCHO EN REPÈRES

Page 7 et 8

# Compte rendu des réunions des 27 mai et 24 juin 2019

La présentation suivante est un condensé.  
Toutes les délibérations sont accessibles en ligne  
sur le site Internet de la commune :  
<http://www.saintgervais-vendee.fr/>

## L'ÉCHO DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA VOIRIE

### Assainissement – Rapport Du Délégué (Société Saur) Année 2018

#### Données techniques :

- Nombre de postes de refoulement : 10 ;
- Linéaire de conduites (en ml) : 15 552 ;
- Capacité épuratoire existante : 3 500 équivalents habitants

#### Données clientèles :

- Nombre d'abonnés : 919 ;
- Volumes facturés : 64 582 m<sup>3</sup>.

#### Indicateurs qualitatifs :

- Volumes épurés : 120 042 m<sup>3</sup> ;
- Quantité de boues évacuées : 20,111 tonnes de matières sèches.

## L'ÉCHO DE L'URBANISME ET DES BÂTIMENTS

### Lotissement Le Fief du Val Fleuri : validation de L'avant-Projet

Suite aux dernières recommandations de l'État, le projet de permis d'aménager du lotissement communal le Fief du Val Fleuri a été revu. Il présente désormais 36 lots pour la première phase. Le dossier d'évaluation environnementale a été déposé en juillet 2019.

### Locaux de sécurisation Salle De Sports - Choix des Entreprises

Lors de la délibération du 5 novembre 2018, le Conseil Municipal avait accepté le lancement de la consultation des entreprises pour le projet des locaux de sécurisation de la salle de Sports. La consultation a eu lieu du 12 avril au 3 mai.

Les entreprises retenues sont :

Lots	Dénomination	Entreprise retenue	Montant HT
1	Gros oeuvre	LEROY	93 609 €
2	Charpente bois	LEROY	8 066,24 €
3	Couverture étanchéité	OUEST ETANCHE	25 381,39 €
4	Portes métalliques serrurerie	PINEAU SOUDURE	6 610 €
5	Menuiseries intérieures	LEROY	7 555,78 €
6	Revêtements sols scellés faïence	AUCHER	2 750 €
7	Peinture	LAIDIN	6 150,19 €
8	Plomberie sanitaire	IECP	1 991,56 €
9	Électricité courants faibles	PILLET	5 331,02 €

### Travaux accueil périscolaire choix de l'entreprise lot 4

C'est la SARL GAUTIER qui a été choisie pour réaliser le bardage panneaux et bois de l'accueil périscolaire. Le montant total des travaux s'élève désormais à 276 767,34 € HT. La fin des travaux est prévue pour la rentrée scolaire de septembre 2019.

## L'ÉCHO DES FINANCES ET BUDGET

### Subventions Communales versées aux associations pour 2019

Lors du Conseil du 1<sup>er</sup> avril, il avait été décidé d'une augmentation de l'enveloppe globale de 5 000 € pour les subventions aux associations. Cette somme a été répartie entre plusieurs associations en fonction des demandes et besoins et, notamment, pour la réalisation de banderoles (avec un plafond de 300 €).

# Compte rendu des réunions des 27 mai et 24 juin 2019

## L'ÉCHO DES ÉCOLES, DE LA COMMUNICATION ET DE LA VIE CULTURELLE

### Rentrée Scolaire 2019/2020

#### Effectifs des écoles

- École publique des Guernouvelles : 105 ;
- École privée Notre-Dame-de-Bordevert : 154.

#### Bilan financier et tarification ticket repas

Résultats financiers du service de restauration scolaire :

- Dépenses : 106 646,68 € ;
- Recettes : 75 419,12 € ;
- Coût de revient : 5,25 € par repas servi.

Pour l'année 2019-2020, le prix du ticket est fixé à 3,55 € pour les enfants et à 5,50 € pour les adultes.

#### Tarification de l'accueil périscolaire

Les tarifs pour l'année scolaire 2019/2020 sont maintenus à l'identique de l'année passée, y compris la gratuité pour le 3<sup>e</sup> enfant fréquentant l'accueil périscolaire.

#### Quotient familial inférieur à 700

0,45 € le ¼ d'heure

#### Quotient familial supérieur ou égal à 700

0,50 € le ¼ d'heure

#### Intervention musique et danse

Les interventions musique et danse pour l'année scolaire 2018/2019 sont reconduites selon un forfait d'heures de 56 heures par an afin d'en maîtriser la dépense.

#### Enseignement des langues vivantes

L'enseignement des langues vivantes pour les écoles publiques et privées est financé à hauteur de 48 heures maximum par école.

#### Participation aux dépenses de fonctionnement des écoles privées

Après analyse du coût d'un élève dans les écoles publiques des quatre communes du secteur, il est proposé de fixer une participation de 600 € par élève pour l'année 2019, fournitures scolaires incluses.

### Communication aux associations

Le 17 juin 2019, la mairie a réuni les associations afin de valider le planning des manifestations et faire un point sur le règlement et le fonctionnement des différentes salles municipales; à l'ordre du jour également, les travaux de sécurisation de la salle de sports qui s'achèveront en début d'année prochaine.

## L'ÉCHO DES QUESTIONS DIVERSES

### Tirage au sort des jurés d'assises 2020

Les six jurés devant composer la liste annuelle du jury criminel de la cour d'assises du département de la Vendée pour l'année 2020 sont :

M<sup>me</sup> Odile GALLAIS épouse BLUTEAU ;  
M<sup>me</sup> Jacqueline PERRIN épouse SUHARD ;  
M<sup>me</sup> Jeanine BUISSON épouse VERNIEAUD ;  
M. David PAVAGEAU ;  
M. Franck HUITOREL ;  
M. Yoann MARTIN.

### Tarif salle des Primevères pour cérémonie laïque de sépulture

Le tarif de location de la salle des Primevères pour l'organisation d'une cérémonie laïque de sépulture est fixé à 120 €.

## État civil

### Naissances

- Kelyna BRIAND, née le 1<sup>er</sup> juillet 2019 ;
- Anaïs DEVINEAU, née le 8 août 2019.

### Mariage

- Julie GUENNERET et Adrien AZUELOS, le 6 juillet 2019..

### Décès

- Christelle CHAUVET, épouse CHATELIER, 43 ans ;
- Jules LE LAIZANT, 90 ans ;
- Andrée GUERIN, Veuve BRASEBIN, 90 ans ;
- Simonne AVERTY, Veuve NICOU, 87 ans ;
- Raoul RENAUD, 90 ans.

## Urbanisme

Permis maison de juin à août 2019

	Nom	Adresse du terrain
Permis maison	M. et M <sup>me</sup> Pierre DELAVALD	19A et 19B, chemin de La Clé des Champs
	SCI GB Immobilier	15, rue des Tulipes

## « Œuvrer pour le bien-être » Un nouveau service de proximité à Saint-Gervais

**Au 1<sup>er</sup> octobre dernier, Saint-Gervais se dotait d'une police municipale mutualisée avec les communes de Bouin et de Beauvoir-sur-Mer. Ce nouveau service a pour mission de respecter les règles d'urbanisme que dans celui de la prévention des incidents. Objectif ? Œuvrer pour le bien-être des Gervinois.**

En 2018, Bouin, Beauvoir-sur-Mer et Saint-Gervais décidaient de mutualiser leurs moyens pour créer une police pluricommunale. Elle a pour mission d'assurer des missions de maintien de l'ordre, de tranquillité et de salubrité publiques.

### Pour l'Écho Gervinois, Jean-Philippe CHARTIER, chef de la police municipale, revient en détails sur le rôle, les missions et le fonctionnement du nouveau service gervinois.

« Nous sommes trois agents et notre objectif est d'apporter une meilleure qualité de vie aux habitants du territoire. Nous sommes avant tout une police de proximité et de prévention. Notre volonté est donc de rapidement connaître la population de Bouin et de Saint-Gervais comme nous connaissons déjà celle de Beauvoir (où nous sommes présents depuis plusieurs années). Cela nous permet, par exemple, de savoir qu'une personne âgée est hospitalisée. Dans ce cas, nous pouvons passer voir s'il n'y a pas de souci chez elle pendant son absence.

C'est aussi une bonne méthode pour être au courant rapidement de ce qui se passe à droite ou à gauche. Instaurer la confiance avec la population est nécessaire pour qu'elle n'hésite pas à nous solliciter en cas de problème. »

[Écho Gervinois]

### Précisément, dans quelles circonstances pouvez-vous intervenir ?

« Il faut savoir être polyvalent quand on est policier municipal car la palette des missions est très large. Évidemment, nous faisons respecter le bon ordre en contrôlant les infractions et nous intervenons dans le domaine de la sécurité des biens et des personnes. Mais, surtout, en tant que police de proximité, nous avons un rôle important de médiation avec la population ; dans le cas d'un différend entre voisins par exemple.

En réalité, puisque nous agissons dans le cadre d'une délégation des pouvoirs de police du maire de la commune, nos missions recouvrent de nombreux domaines. Ici, à Saint-Gervais, nous surveillons les écoles, l'aire de camping-car ou encore le parc de la Salamandre ; nous contrôlons les dépôts sauvages tout comme nous assurons le suivi des chiens catégorisés ou des animaux en divagation ; nous organisons l'Opération tranquillité vacances ; nous intervenons également en cas de procédure d'hospitalisation d'office ou pour les opérations funéraires... et puis nous veillons au respect des règles de stationnement, nous effectuons la constatation des dégradations et des dépôts de plaintes, nous intervenons en cas de conflits de voisinage et nous réalisons le contrôle des occupations des sols.

Par contre, nous n'avons pas de pouvoir d'investigation. Là, c'est aux gendarmes d'intervenir. D'ailleurs nous sommes en permanence en lien avec un officier de police judiciaire de la gendarmerie qui décide d'intervenir au besoin selon les affaires. J'en profite pour faire un point sur notre armement. En effet, nous ne possédons pas d'armes à feu mais nous sommes équipés de menottes, de bâtons de défense, de bombes lacrymogènes et nous avons même un taser (un pistolet à impulsions électriques). Ces dispositifs sont essentiels. Ils sont à la fois sécurisants et dissuasifs. »



# « Bien-être de tous » Saint-Gervais : la police municipale

**Beauvoir-sur-Mer. Désormais, trois agents de police patrouillent sur le territoire communal et interviennent autant dans le domaine du**  
**vis.**

Ce mois d'octobre 2019 a vu la concrétisation du projet : trois policiers couvrent dorénavant le territoire des trois communes afin

[Écho Gervinois]

## Et en pratique, comment le quotidien s'organise-t-il ?

« Nous travaillons en horaires de journée et nous sommes présents sur le terrain six jours sur sept, huit heures par jour. Nous assurons également une présence en début de nuit lors des différentes manifestations. Ce qui veut dire que, concrètement, il n'y a pas un agent présent en permanence sur chaque commune mais que, à tout instant, un agent est susceptible d'intervenir en quelques minutes maximum à tout endroit du territoire couvert. Nous patrouillons, nous nous rendons donc visibles quotidiennement, notamment aux points école. Pendant les vacances, nous faisons également le tour des habitations signalées... et dès que l'on nous appelle, nous arrivons. Il y a aussi la possibilité de nous contacter en vue d'un éventuel rendez-vous.

*Nous avons énormément de travail mais notre but est que les gens se sentent bien dans leur commune. »*



Jean-Philippe CHARTIER et Pascal YNESTA

Jean-Philippe CHARTIER, le chef du service, Pascal YNESTA et Bruno MARTINEZ, le dernier agent recruté conjointement par Saint-Gervais et Bouin\*, assurent dorénavant une présence policière sur le territoire du lundi au samedi, en journée. Ils interviennent, selon leurs attributions, dans le cadre des pouvoirs du maire de la commune sur laquelle ils se trouvent au moment de l'opération. Et c'est directement au maire concerné qu'ils rendent des comptes. Enfin, moyens matériels (véhicule, armement...) et coûts sont mutualisés entre les trois communes.

Médiation, ordre, tranquillité et salubrité publique – la police municipale affiche ses ambitions : renforcer la sérénité de tous les Gervinois, habitants comme vacanciers ou encore élus municipaux.

**Pour contacter votre policier municipal : 02 51 68 99 53**



Bruno MARTINEZ

### \* Recrutement conjoint avec Bouin et mutualisation des moyens – les précisions de M. le Maire :

« Après examen de nos besoins et concertation avec la commune de Bouin, nous avons décidé de procéder à un recrutement commun puisque un emploi temps plein pour 5 000 habitants correspond aux pratiques des collectivités de même population.

*J'en profite aussi pour remercier nos collègues de Beauvoir-sur-Mer qui nous ont accompagnés dans cette démarche pour aboutir à un fonctionnement mutualisé avec répartition des charges selon le critère de population. »*

## Un nouvel accueil périscolaire plus pratique



De retour des vacances, les écoliers des Guernovelles ont été ravis de découvrir le nouveau bâtiment de l'accueil périscolaire.

**Plus moderne et plus fonctionnel**, bien conçu avec deux espaces attirés pour les plus jeunes et les plus grands, ils y ont pris leurs marques très rapidement.

Lors des vacances d'automne, un bardage en bois extérieur viendra finaliser l'ensemble. Merci aux entreprises qui ont oeuvré tout l'été pour que le chantier soit prêt pour la rentrée.



## Un été astronomique à la médiathèque !

Combien de temps la Terre met-elle pour faire le tour du soleil ? Quel âge a la Lune ? Que trouve-t-on sur Mars ? **La médiathèque, en partenariat avec l'association Terre des Sciences, avait donné rendez-vous aux enfants curieux (et aux parents)** le jeudi 18 juillet pour répondre à toutes ces questions autour d'un goûter scientifique.

Deux soirées d'observations, avec l'Astro-Club Challandais, ont eu lieu les jeudis 25 juillet et 22 août.

La première soirée orageuse a permis la fabrication d'une carte du ciel céleste et la seconde de découvrir Saturne et ses anneaux ainsi que d'autres planètes et étoiles.

Toutes ces animations ont complété l'exposition « Songe d'une nuit étoilée » qui était visible à la médiathèque jusqu'au 31 août.



## 4<sup>e</sup> Forum des associations

Ce samedi 7 septembre s'est tenue la 4<sup>e</sup> édition du forum des associations de Saint-Gervais. **Pour l'occasion, la salle des Sports des Primevères a réuni 11 associations** qui ont pu présenter leurs activités et inscrire de nouveaux membres.

Chaque début d'année scolaire, le forum représente également un temps d'échanges et de partage : rencontrer le public et en même temps se retrouver entre bénévoles des différentes associations.



### Service Urbanisme

Depuis le 19 août, Madame Coralie BECAUD est votre interlocutrice pour toutes questions liées à l'urbanisme et la voirie sur la commune de Saint-Gervais. Âgée de 38 ans, elle travaillait auparavant à la Communauté de Communes des Herbiers. Elle remplace Monsieur Romain MARIOT.



### Service Accueil

Depuis le 3 octobre, vous retrouvez Madame Jenna RENAUD au poste d'agent d'accueil et d'état civil à la mairie, de retour après un congé maternité et parental.

### Avis aux associations

Pour indiquer vos manifestations avant le prochain Écho, merci de les déposer en mairie ou de les envoyer par mail à l'adresse suivante : [communication@saintgervais-vendee.fr](mailto:communication@saintgervais-vendee.fr) avant le 6 novembre 2019.

### Étude d'impact – secteur du Gaveau

Participation du public par voie électronique ; dossier consultable à la mairie et/ou sur le site internet du 22 octobre au 20 novembre 2019.

### SOS Femmes Vendée

L'association SOS Femmes Vendée propose un service de proximité aux victimes de violences conjugales. Contact : 02 51 47 77 59 (24h/24 – 7j/7).

## Agenda

<b>Samedi 2 et dimanche 3 novembre</b>	<b>Concours de tir à l'arc</b> organisé par les Archers du Pays-du-Gois, salle des sports.
<b>Dimanche 3 novembre</b>	<b>Concours de sauts d'obstacle</b> au haras des Presnes organisé par l'école d'équitation des Presnes
<b>Dimanche 10 novembre</b>	<b>Vide puériculture</b> organisé par l'APEG, salle des Sports et des Primevères.
<b>Lundi 11 novembre</b>	<b>Cérémonie commémorative</b> , place de la Mairie.
<b>Dimanche 17 novembre</b>	<b>Marché de Noël</b> organisé par l'Arc-en-Ciel Gervinois, salle des sports – 10 h-18 h
<b>Vendredi 6 et samedi 7 décembre</b>	<b>Téléthon</b> organisé par la municipalité et les associations, salle des Primevères et salle des Sports.
<b>Samedi 14 décembre</b>	<b>Concours de belote</b> organisé par l'UNC/AFN, salle polyvalente des Primevères – à partir de 13 h 30.
<b>Dimanche 15 décembre</b>	<b>Concours de sauts d'obstacle</b> au haras des Presnes organisé par l'école d'équitation des Presnes

### Conseil Municipal

Les prochaines réunions du Conseil Municipal auront lieu les lundis 7 octobre, 4 novembre et 9 décembre 2019 à 20 heures en mairie.

## Agenda de la Médiathèque

<b>Jusqu'au 30 octobre</b>	<b>Exposition « Cuisine et Gourmandises »</b>
<b>Mardi 1<sup>er</sup> octobre</b>	<b>Atelier d'écriture créative</b> avec Carole LEROY-GOSSELIN 20 h-22 h – sur inscription – 5€ la séance
<b>Mercredi 9 octobre</b>	<b>Conférence-dédicaces</b> de Marie-France BERTAUD - 19h - gratuit sur inscription
<b>Samedi 12 octobre</b>	<b>Raconte-moi des histoires</b> 11 h – gratuit – sur inscription – 0-4 ans
<b>Vendredi 18 octobre</b>	<b>Soirée pyjama</b> – 19 h 30 – gratuit sur inscription – à partir de 5 ans
<b>Judi 31 octobre</b>	<b>Atelier bricolage</b> – 16 h 30-18 h – gratuit sur inscription – à partir de 6 ans
<b>Novembre</b>	<b>Exposition « La forêt une communauté vivante »</b>
<b>Mardi 5 novembre</b>	<b>Atelier d'écriture créative</b> avec Carole LEROY-GOSSELIN 20 h-22 h – sur inscription – 5€ la séance
<b>Samedi 9 novembre</b>	<b>« Jeux m'fée mon cinéma »</b> après-midi jeux et énigmes dans les locaux de l'ASSOLI à Beauvoir-sur-Mer – 15 h-19 h – gratuit
<b>Vendredi 29 novembre</b>	<b>Diffusion du film documentaire « Arbres »</b> 19 h – gratuit – sur inscription
<b>Mardi 10 décembre</b>	<b>Atelier d'écriture créative</b> avec Carole LEROY-GOSSELIN 20 h-22 h – sur inscription – 5€ la séance
<b>Vendredi 13 décembre</b>	<b>Soirée pyjama</b> 19 h 30 – gratuit – sur inscription – à partir de 5 ans

## Agenda du Foot

Les rencontres de foot seniors à St-Gervais	SAINT-GERVAIS 1
	06/10 – Givrand Aiguillon 1
	03/11 – Challans Fc 3
	24/11 – Falleron-Froidfond 1
	01/12 – Pays de Monts Ec 2

## Quoi de neuf ?

Une nouvelle association à Saint-Gervais : depuis la rentrée de septembre, **l'association Ilda** propose des cours de capoeira ; pour tous renseignements, contactez : Jérôme CABARRUS au 07 85 66 92 97.

## LES BONS RÉFLEXES

### ACR : ACCIDENT CARDIO-RESPIRATOIRE

#### Connaissez-vous l'ACR ?

L'Arrêt Cardio Respiratoire représente 50 000 cas par an en France dont 50 % ont lieu en dehors de l'hôpital. Sans prise en charge immédiate, plus de 90 % des arrêts cardiaques sont fatals.

7 fois sur 10, ils surviennent devant témoin, mais moins de 20 % de ces témoins font les gestes de premiers secours.

En France, le taux de survie est de 2 à 3 % ; il est 4 à 5 fois plus élevé dans d'autres pays et notamment en Scandinavie, là où la population est formée aux gestes qui sauvent.

Une intervention rapide peut faire repartir le coeur et éviter de lourdes séquelles !

Déclencher la chaîne de survie : chaque minute gagnée = 10 % de chance de survie en plus !

Alerter (15) – Masser – Défibriller !

La devise : masser, masser... sans jamais s'arrêter !

Retenons tous cette phrase : « Je deviens le coeur artificiel de la victime ».

**Trois défibrillateurs sont présents sur le territoire de la commune. Le premier se trouve au 18, rue du Haras, à côté du Crédit Mutuel, le second, au stade de la Marne, au niveau des vestiaires et un troisième au stade des Primevères.**

## Question à Monsieur le Maire

« N'y aurait-il pas possibilité d'entretenir le cimetière pour qu'il soit propre toute l'année de manière continue. Nos défunts seraient-ils oubliés ?

Le zéro phyto, voulu par les élus de notre commune, nous entraîne certaines fois vers des résultats que l'on pourrait juger peu concluants. Même si l'acceptation des herbes folles ou trop vivaces fait partie des orientations nouvelles, nous ne pouvons nous y résoudre pour un cimetière, lieu de mémoire et de respects pour tous nos chers aînés.

Pas d'inquiétude donc, le désherbage va se poursuivre avec un suivi plus régulier du service technique. »

## Une journée à la Josinette Partager de bons moments ensemble !

**La MARPA gervinoise est un lieu de vie où le plaisir de bien vivre ensemble tient une place centrale. C'est ainsi que le quotidien des résidents est rythmé par des activités de toutes sortes : jeux, bricolages, chant, théâtre... Et pour égayer ses journées, quoi de mieux que de les partager avec des visiteurs ?**

Pour certains résidents, la journée commence souvent par **une séance cuisine** : éplucher les légumes du jour, équeutez les haricots verts ou encore gratter les moules... Grâce à eux, le frais s'invite très régulièrement au menu de la MARPA !

L'après-midi laisse place aux **activités ludiques et conviviales**. Objectifs ? Se faire plaisir, partager un bon moment ensemble et prendre soin de soi afin de rester autonome le plus longtemps possible. C'est là, évidemment, que l'on retrouve les joueurs : domino, triomino ou encore belote... Certains pourraient jouer tous les jours !

Mais la MARPA propose des activités variées pour que chacun puisse y trouver son compte. Outre les **jeux de société et loto**, les résidents peuvent ainsi s'adonner au **bricolage** ; leurs réalisations servent alors pour décorer la maison notamment lors des repas de fête. Cela a évidemment été le cas lorsque M. Pierre DENIS a fêté ses 100 ans, le 18 juillet dernier.

La Josinette propose également des **échanges intergénérationnels avec les élèves des écoles** de Saint-Gervais et du Conseil Municipal des enfants, des séances de gym douce toute les semaines, des ateliers « mémoire », **une chorale** (animée par Serge) chaque mois, des sorties extérieures, ou encore du théâtre... Deux fois par mois, la salle de restaurant se transforme même en  **piste de danse** ! Là, pendant une heure et demi, entraînés par différents groupes de musiciens, résidents et extérieurs s'amuse et font la fête. Maxime et Lydie, bénévoles et danseurs confirmés, invitent chacun, débutants et confirmés, à la danse ; une séance qui s'achève par un goûter partagé entre tous...

### La Josinette accueille avec plaisir les visiteurs

Pour connaître les lundis « thés dansants », il suffit de consulter le planning mensuel situé dans le hall d'entrée de la Josinette ou de contacter l'établissement par mail ([marpa@saintgervais-vendee.fr](mailto:marpa@saintgervais-vendee.fr)) pour recevoir le programme.

De la même façon, la chorale « la fleur de sel » est ouverte aux extérieurs ! Répétitions tous les deuxièmes jeudis du mois à 15 h 30 à la MARPA.

Les Gervinois sont également les bienvenus pour venir partager le déjeuner des résidents. Pour ce faire, il suffit de s'inscrire trois jours à l'avance par téléphone au 02 51 93 03 63 (8,50 € le repas).

